



# Savoir identifier un harcèlement sexuel et des agissements sexistes - Référent CSE (RHSAS)

Mise à jour le 12/02/2026

## Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera en capacité de :

- Savoir identifier un harcèlement sexuel
- Connaître le rôle de l'employeur : prévenir, agir, sanctionner
- Connaître le rôle du référent au harcèlement sexuel et agissements sexistes

## Public

Tout public

## Programme

- Présentation des objectifs
- Le cadre juridique, le contexte réglementaire, l'obligation de prévention, les recours

### Partie 1 : les différents types de harcèlement

- Le harcèlement physique, le cyberharcèlement, la discrimination, le harcèlement moral et le harcèlement sexuel.

### Partie 2 : savoir identifier le harcèlement sexuel, des faits et définitions juridiques différents

- Ne pas confondre le harcèlement sexuel et la séduction
- Ne pas confondre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Ne pas confondre le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle
- Ne pas confondre le harcèlement sexuel et le viol
- Ne pas confondre le harcèlement sexuel et le harcèlement moral

### Partie 3 : savoir identifier les 3 types de harcèlement sexuel

- 1er type : les propos ou comportements à connotations sexuelle non désirés et répétés
- 2me type : la pression grave dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle.



- 3me type : le harcèlement environnemental

## **Partie 4 : le harcèlement sexuel : un délit pénal**

### **Partie 5 : harcèlement sexuel et rôle de l'employeur**

- Prévenir le harcèlement sexuel
  - L'obligation légale*
  - L'obligation de prévention*
- Réagir à une situation de harcèlement sexuel
- Le signalement
- Après le signalement
- L'enquête : quand, qui, comment
- Le rapport d'enquête
- La relation de travail pendant l'enquête
- Les suites de l'enquête

### **Partie 6 : la victime, le témoin, le RHAS**

- Reconnaître un harcèlement sexuel
- Les stratégies de l'harceleur
- Signaler des faits de harcèlement, comment auprès de qui
- Les services d'accompagnement
- Faire valoir les droits de la victime

### **Partie 7 : Rappel du rôle du RHAS**

### **Partie 8 : des exemples de communication**

#### **DURÉE & DATES**

1 jour soit **7 heures**

- 27 janvier 2026
- 28 mai 2026
- 23 septembre 2026
- [Écrivez-nous pour être informé\(e\) des prochaines dates](#)

Réalisable en **INTRA** sur devis personnalisé [formationcontinue27@normandie.cci.fr](mailto:formationcontinue27@normandie.cci.fr)

#### **COÛT**

450 € net de taxe / pers.

#### **PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

#### **MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**



- Une démarche pédagogique participative : jeux de groupes
- Comprendre les différentes notions liées à la QVCT
- Trouver les leviers pour répondre aux problématiques et bâtir les plans d'actions

#### **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Signature de feuilles d'émargement.
- Evaluation
- Questionnaire de satisfaction.
- Attestation de formation.

#### **ENCADREMENT**

Formateur habilité

#### **LIEU**

CCI Portes de Normandie – Evreux  
ou site de l'entreprise

#### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

[Retrouvez notre charte d'accueil des personnes en situation de handicap en cliquant ici](#)

#### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

[Retrouvez toutes les modalités d'inscription à nos formations en cliquant ici](#)

#### **DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

[Vous souhaitez savoir comment se déroule une formation à la CCI Portes de Normandie ? Cliquez ici pour en connaître le déroulement.](#)

#### **TAUX DE RÉUSSITE AUX CERTIFICATIONS**

[Cliquez ici pour découvrir les taux de satisfaction à nos formations](#)

#### **[BESOINS D'INFOS](#)**

#### **DANS LE MÊME DOMAINE**

[Formation juridique et économique des élus des CSE des entreprises de plus de 50 salariés](#)



[Formation juridique et économique des élus des CSE des entreprises de moins de 50 salariés](#)

[Savoir identifier un harcèlement sexuel et des agissements sexistes – Référent CSE \(RHSAS\)](#)

[Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux premiers secours](#)

[CSE / CSSCT ? Entreprises de moins de 50 salariés – Formation initiale](#)

[CSE / CSSCT ? Entreprises de 50 à 299 salariés – Formation initiale](#)

[CSE / CSSCT ? Entreprises de moins de 50 salariés – Renouvellement](#)

[CSE / CSSCT ? Entreprises de 50 à 299 50 salariés – Renouvellement](#)

[ACCUEIL](#)